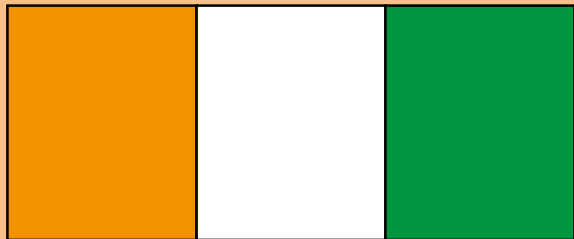


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



**LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE  
N° 2023-999 DU 18 DECEMBRE 2023  
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2023**

**RAPPORT DE PRESENTATION**



**LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE**  
**N° 2023-999 DU 18 DECEMBRE 2023**  
**PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2023**

**RAPPORT DE PRESENTATION**



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. SITUATION ECONOMIQUE A FIN DECEMBRE 2023.....	4
II. MODIFICATIONS DU BUDGET 2023.....	5
II.1 Recettes et dépenses budgétaires.....	5
II.1.1 Recettes budgétaires.....	5
II.1.2 Dépenses budgétaires.....	5
II.2 Ressources et charges de trésorerie.....	6
II.2.1 Ressources de trésorerie.....	6
II.2.2 Charges de trésorerie.....	7
II.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor.....	7
CONCLUSION.....	8
ANNEXES.....	9



## INTRODUCTION

Les dernières évolutions de la conjoncture internationale laissent apparaître que l'économie mondiale continue de subir les effets des chocs induits par la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine. En effet, après être passée de 6,3% à 3,5% respectivement en 2021 et 2022, la croissance mondiale devrait continuer de ralentir en 2023 avec un taux de 3,0% attendu contre 2,9% initialement projeté. Toutefois, l'inflation mondiale devrait refluer à 6,8% en 2023 contre 8,7% en 2022, grâce au resserrement des politiques monétaires par la plupart des banques centrales.

Au niveau national, malgré les effets des chocs susmentionnés, le dynamisme de l'économie continue de se consolider, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) couvrant la période 2021-2025. D'un niveau de 7,4% et 6,7% respectivement en 2021 et 2022, la croissance économique nationale devrait ressortir à 7,0% en 2023. L'inflation, qui a atteint des niveaux de 4,2% et 5,2% respectivement en 2021 et 2022, devrait être ramenée à 4,8% en 2023.

Pour soutenir la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, un nouveau programme économique et financier sur la période 2023-2026 a été conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) qui a accepté d'apporter un appui significatif à la Côte d'Ivoire, compte tenu de l'importance de notre pays dans la région ouest africaine.

Le concours du FMI permettra de prendre en charge des dépenses nouvelles en termes d'investissement pour consolider la croissance économique, mais également de renforcer la lutte contre la Covid-19 à

travers la poursuite jusqu'en juin 2023 des actions du plan de riposte sanitaire et de soutenir les secteurs impactés par la guerre en Ukraine.

Cependant, l'évolution moins favorable des conditions financières sur le marché des capitaux sous-régional, résultant entre autres du resserrement de la politique monétaire de la BCEAO, a conduit à un attentisme des acteurs des marchés, induisant une réduction du niveau des ressources mobilisables sur les marchés monétaire et financier. Du fait de ce repli et, avec la prise en compte des dépenses nouvelles incompressibles, une réduction des autres dépenses budgétaires a été relevée.

Les évolutions notées à l'échelle internationale et au niveau interne devraient se traduire par une accentuation du déficit budgétaire qui devrait ressortir à 5,2% du PIB en 2023, contre 4,8% initialement attendu et 6,8% réalisé en 2022.

La prise en compte de l'ensemble de ces facteurs, dont les détails sont retracés ci-après, nécessite la révision du budget 2023 :

### ➤ **Au titre des ressources**

- la prise en compte des ressources attendues du FMI dans le cadre du nouveau programme économique et financier ;
- la prise en compte d'appuis budgétaires attendus de la Banque mondiale et de l'AFD ;
- la prise en compte des ressources du Programme de Conversion de Dette (PCD) avec le Gouvernement Espagnol ;
- les nouveaux accords de financement extérieur de projets, non initialement prévus et signés en cours d'exercice ;
- la révision à la baisse des émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ;

- l'évolution des hypothèses ayant servi de base aux projections initiales des recettes fiscales.

#### ➔ **Au titre des dépenses**

- la progression du service de la dette publique, consécutive aux mobilisations de ressources extérieures et à la poursuite de la gestion active de la dette ;
- l'accroissement des dépenses relatives à la riposte sanitaire dans le cadre de la poursuite, jusqu'en juin 2023, des actions de lutte contre la propagation de la Covid-19 ;
- les soutiens à la compagnie Air Côte d'Ivoire, au secteur du coton et aux meuniers, dans un contexte de persistance des effets négatifs de la guerre en Ukraine ;
- la prise en compte des dépenses sur ressources du Programme de Conversion de Dette (PCD) avec le Gouvernement Espagnol ;
- l'intégration de nouveaux projets dont les conventions de financement ont été signées en cours d'exercice ;
- la réduction des autres dépenses budgétaires, consécutive à l'effet combiné de la prise en compte des dépenses nouvelles incompressibles et de la baisse du niveau des émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier.

Au total, les modifications envisagées se traduisent par une hausse globale du niveau du budget de **814,4 milliards de FCFA**. Toutefois, le niveau des dépenses du budget hors service de la dette publique, plan de riposte sanitaire, appuis aux secteurs en difficultés, comptes spéciaux du Trésor, financements extérieurs de projets et dépenses sur ressources du PCD, enregistre une baisse nette de 18,1 milliards de FCFA, du fait principalement des contraintes pesant sur la mobilisation de ressources sur les marchés monétaire et financier.

L'équilibre budgétaire s'établirait ainsi à **12.508,7 milliards de FCFA** contre **11.694,4 milliards de FCFA** initialement prévus. Les détails des modifications intervenues sont ci-après exposés.

## **I. SITUATION ECONOMIQUE A FIN DECEMBRE 2023**

**Au plan international**, la croissance mondiale devrait ralentir significativement dans un contexte d'inflation élevée, de resserrement de la politique monétaire et de durcissement des conditions de crédit. D'un niveau de 3,5% en 2022, elle serait de 3,0% à fin 2023.

**En Afrique subsaharienne**, la croissance s'établirait à 3,5% en 2023 contre 3,9% en 2022.

Dans **la zone UEMOA**, la croissance se situerait à 7,0% en 2023 contre 5,9% en 2022.

**Au plan national**, l'activité économique enregistrerait une croissance de 7,0% en 2023 contre 6,7% en 2022, tirée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire.

Le **secteur secondaire** progresserait de 12,5% sous l'impulsion du secteur de l'énergie (+23,9%), des BTP (+20,9%), des produits pétroliers (+15,0%), de l'industrie agro-alimentaire (+7,8%), des autres industries manufacturières (+7,8%) et de l'extraction minière (+3,1%).

S'agissant du **secteur tertiaire**, sous l'impulsion du secteur secondaire, il afficherait une progression de 8,6% soutenue par l'ensemble de ses composantes, notamment le transport (+9,5%), les télécommunications (+9,0%), le commerce (+7,8%) et les autres services (+8,8%).

Quant au **secteur primaire**, il enregistrerait une baisse de 4,4%, en raison principalement de l'agriculture d'exportation (-9,1%). Les autres composantes enregistrent une croissance. Il s'agit de l'agriculture



vivrière et l'élevage (+6,7%), de la pêche (+0,7%) et de la sylviculture (+0,4%).

L'inflation devrait atteindre un niveau de 4,8% en 2023 contre 5,2% en 2022.

**Au niveau de la demande**, la croissance serait tirée par la reprise de la consommation finale (+4,8%) et la consolidation des investissements (+12,1%).

**Concernant les échanges extérieurs**, les exportations de biens et services, connaîtraient une hausse de 4,1%. Les importations s'afficheraient également en hausse de 3,5%.

## II. MODIFICATIONS DU BUDGET 2023

### II.1 Recettes et dépenses budgétaires

#### II.1.1 Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires, prévues initialement à 5.711,9 milliards de FCFA, sont révisées à la hausse de **288,4 milliards de FCFA** pour se situer à **6.000,2 milliards de FCFA**.

##### ➤ Au titre des recettes fiscales

Les recettes fiscales, prévues initialement à 5.282,1 milliards de FCFA, sont révisées à **5.492,2 milliards de FCFA**, soit une hausse nette de **210,2 milliards de FCFA**. Cette évolution résulte notamment de la révision des hypothèses ayant servi de base aux projections initiales.

Ainsi, pour l'année 2023, les recettes issues de la fiscalité intérieure, prévues initialement à 3.078,4 milliards de FCFA, sont révisées à 3.219,9 milliards de FCFA, soit une hausse nette de 141,5 milliards de FCFA. Quant aux recettes douanières, elles sont révisées à 2.272,4

milliards de FCFA contre une prévision initiale de 2.203,7 milliards de FCFA, soit une hausse de 68,7 milliards de FCFA.

##### ➤ Au titre des recettes non fiscales

Les prévisions de recettes non fiscales connaissent une hausse de **36,7 milliards de FCFA** pour s'établir à **144,8 milliards de FCFA** contre 108,1 milliards de FCFA dans le budget initial. Cette hausse est en rapport avec l'augmentation des recettes de services qui devraient s'établir à 68,6 milliards de FCFA contre 34,1 milliards de FCFA initialement prévus.

##### ➤ Au titre des dons

Les dons, prévus initialement à 321,7 milliards de FCFA, sont révisés à la hausse à **363,2 milliards de FCFA**, en liaison essentiellement avec la prise en compte de 34,2 milliards de FCFA dans le cadre du Programme de Conversion de Dette (PCD) avec le Gouvernement Espagnol.

#### II.1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires enregistreraient une hausse globale nette de **623,6 milliards de FCFA**, passant de 8.150,4 milliards de FCFA prévus initialement à **8.774,0 milliards de FCFA**. Cette augmentation résulte notamment (i) de la prise en compte de l'augmentation des charges financières de la dette et (ii) des appuis exceptionnels de l'Etat à Air Côte d'Ivoire et aux meuniers qui continuent de subir les effets négatifs de la guerre en Ukraine, ainsi qu'au secteur du coton affecté par les attaques de jassides.

La hausse des dépenses est également liée (iii) à la prise en compte des dépenses sur ressources du PCD et (iv) à l'intégration de nouveaux projets dont les conventions de financement ont été signées en cours d'exercice.

Toutefois, les autres dépenses budgétaires seraient en recul, bien que de façon moins importante que les augmentations enregistrées, du fait d'une part de la prise en compte des dépenses nouvelles incompressibles susmentionnées et, d'autre part, de la capacité contrainte de mobilisation des ressources sur les marchés monétaire et financier, consécutive notamment au resserrement de la politique monétaire de la banque centrale.

#### ➤ **Au titre des charges financières de la dette**

Les charges financières de la dette, composées essentiellement des intérêts, frais et commissions, enregistrent une augmentation de **59,2 milliards de FCFA**, passant de 1.167,0 milliards de FCFA à **1.226,2 milliards de FCFA**. Cette hausse provient principalement de l'évolution de 574,8 milliards de FCFA à 646,2 milliards de FCFA des intérêts au titre de la dette extérieure, en rapport avec les opérations de mobilisation additionnelle de ressources extérieures effectuées en fin 2022.

#### ➤ **Au titre des achats de biens et services**

Les dépenses d'acquisition de biens et services, initialement programmées à 858,3 milliards de FCFA, sont portées **862,1 milliards de FCFA**, soit une hausse nette de **3,8 milliards de FCFA**, essentiellement expliquée par le renforcement des crédits alloués à la riposte sanitaire, d'un montant de 36,8 milliards de FCFA, dans le cadre de la poursuite jusqu'en juin 2023 des actions de lutte contre la propagation de la Covid-19.

#### ➤ **Au titre des transferts**

Les transferts courants, initialement prévus à 776,6 milliards de FCFA, sont révisés à **844,9 milliards de FCFA**, soit une hausse nette de **68,4 milliards de FCFA**. Cette augmentation intègre des appuis exceptionnels de 56,0 milliards de FCFA à des secteurs qui demeurent impactés par les effets de la guerre en Ukraine et par des maladies affectant la production agricole. Il s'agit de la compagnie Air Côte d'Ivoire (20,0 milliards de FCFA), des acteurs de la production de la farine de blé (10,8 milliards de FCFA) et du secteur du coton (25,2 milliards de FCFA).

#### ➤ **Au titre des dépenses d'investissement**

Les crédits d'investissement enregistrent une hausse nette de **488,4 milliards de FCFA**, passant de 3.107,0 milliards de FCFA à **3.595,4 milliards de FCFA**. Cette évolution s'explique notamment par la prise en compte des dépenses sur ressources du PCD ainsi que des projets sur financement extérieur dont les conventions de financement ont été signées en cours d'exercice.

## **II.2 Ressources et charges de trésorerie**

### **II.2.1 Ressources de trésorerie**

Les ressources de trésorerie, prévues initialement à 5.015,0 milliards de FCFA, sont révisées à **5.393,9 milliards de FCFA**, soit un accroissement de **378,9 milliards de FCFA**. Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné des augmentations de 597,9 milliards de FCFA et de 458,2 milliards de FCFA respectivement au titre des appuis budgétaires et des emprunts-projets, atténué par la révision à la baisse de 678,2 milliards de FCFA du montant des émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier.

### ➤ Au titre des appuis budgétaires

Les appuis budgétaires, initialement prévus à 320,0 milliards de FCFA, enregistrent une augmentation de **597,9 milliards de FCFA** pour s'établir à **917,9 milliards de FCFA**. Ce montant comprend 180,8 milliards de FCFA d'appui de la Banque mondiale, 603,8 milliards de FCFA attendus du FMI dans le cadre du nouveau programme économique et financier, 27,6 milliards de FCFA provenant de la Banque Africaine de Développement et 105,7 milliards de FCFA de financement de l'Agence Française de Développement.

### ➤ Au titre des emprunts-projets

Les prévisions de tirages sur emprunts-projets enregistreraient une hausse de **458,2 milliards de FCFA** pour s'établir à **2.015,0 milliards de FCFA** contre 1.556,7 milliards de FCFA initialement programmés. Cette augmentation s'explique par la prise en compte de nouveaux accords de financements extérieurs de projets signés en cours d'exercice.

### ➤ Au titre des autres ressources de trésorerie

Les objectifs de mobilisation de ressources sur les marchés monétaire et financier ont été revus à la baisse de **678,2 milliards de FCFA** pour se situer à **2.426,3 milliards de FCFA** contre une prévision initiale de 3.104,6 milliards de FCFA. Ce repli est essentiellement en rapport avec l'évolution moins favorable des conditions financières prévalant sur le marché sous-régional des capitaux, résultant entre autres du resserrement de la politique monétaire de la banque centrale.

## II.2.2 Charges de trésorerie

Le remboursement du capital de la dette publique, prévu initialement à 2.576,5 milliards de FCFA, a été révisé à **2.620,1 milliards de FCFA**, soit une hausse nette de **43,6 milliards de FCFA**. Cette augmentation résulte principalement de l'accroissement des remboursements de bons du Trésor, consécutif aux mobilisations additionnelles effectuées en fin d'année 2022 pour pallier la baisse des autres ressources initialement attendues.

## II.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor enregistrent une hausse nette de **147,1 milliards de FCFA** pour s'établir à **1.114,6 milliards de FCFA**, contre une prévision initiale de 967,5 milliards de FCFA. Cette évolution est principalement liée à l'enregistrement budgétaire de la "péréquation produit" et de la "péréquation transport", que sont les prélèvements effectués en amont dans la gestion des hydrocarbures et destinés à la stabilisation des prix des produits pétroliers et du gaz butane sur toute l'étendue du territoire, pour un montant prévisionnel de 140,0 milliards de FCFA.

## CONCLUSION

Le nouvel équilibre du budget 2023 est arrêté en ressources et en dépenses à **12.508,7 milliards de FCFA** contre 11.694,4 milliards de FCFA prévus initialement, soit une hausse globale nette de **814,4 milliards de FCFA**.

Les modifications proposées dans le projet de Collectif budgétaire pour l'année 2023, qui tiennent compte des ajustements nécessaires pour la bonne conduite de la gestion des finances publiques, s'inscrivent dans la poursuite des efforts déployés par le Gouvernement en vue d'atteindre les objectifs de développement économique et social, qui ont pour finalité l'amélioration du bien-être de l'ensemble des populations.

L'autorisation du Parlement est donc sollicitée pour l'adoption de Loi de Finances rectificative portant budget de l'Etat pour l'année 2023.

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Cadrage du Collectif Budgétaire 2023

**Annexe 2** : Evolution des prévisions de recettes fiscales 2023

**Annexe 3** : Evolution des prévisions de recettes non fiscales 2023

**Annexe 4** : Evolution du service prévisionnel de la dette publique 2023

## Annexe 1 : Cadrage Budgétaire du Collectif 2023

Montants en milliards de FCFA

RESSOURCES	Budget 2023			DEPENSES	Budget 2023		
	Initial	Collectif	Evolution		Initial	Collectif	Evolution
<b>RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>5 711,9</b>	<b>6 000,2</b>	<b>288,4</b>	<b>DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>8 150,4</b>	<b>8 774,0</b>	<b>623,6</b>
<b>RECETTES FISCALES (HORS CST)</b>	<b>5 282,1</b>	<b>5 492,2</b>	<b>210,2</b>	<b>CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	<b>1 167,0</b>	<b>1 226,2</b>	<b>59,2</b>
- DGI	3 065,8	3 207,3	141,5	Dette intérieure	592,2	579,9	-12,2
dont revenus de pétrole	41,6	39,5	-2,1	Dette extérieure	574,8	646,2	71,4
<i>dont arriérés dus par PETROCI</i>				<b>PERSONNEL</b>	<b>2 241,4</b>	<b>2 245,3</b>	<b>3,9</b>
revenus de gaz	71,0	71,0	0,0	<b>ACHAT DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>858,3</b>	<b>862,1</b>	<b>3,8</b>
- TRESOR	12,6	12,6	0,0	Abonnement	116,9	116,9	0,0
dont impôts sur revenus et salaires	11,3	11,3	0,0	Organisation des élections	52,0	52,0	0,0
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	2 203,7	2 272,4	68,7	Carburant des armées	15,0	15,0	0,0
dont DUS	478,1	487,2	9,1	Fonds de réserves Café-cacao	1,0	1,0	0,0
				Alimentation des armées	42,0	42,0	0,0
				Kits scolaires	16,0	12,5	-3,5
				Bourses	11,6	11,6	0,0
				Plan de Riposte Sanitaire / Coronavirus	10,0	46,8	36,8
				Autres achats de biens et services	593,9	564,3	-29,5
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>108,1</b>	<b>144,8</b>	<b>36,7</b>	<b>TRANSFERTS</b>	<b>776,6</b>	<b>844,9</b>	<b>68,4</b>
Recettes non fiscales Trésor	63,1	97,6	34,5	Subventions aux écoles privées	165,2	165,2	0,0
Revenus du domaine DGI	44,9	47,1	2,2	Subventions aux EPN	132,2	115,9	-16,4
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	0,0	0,0	Subvention au secteur électricité (gaz imputé)	21,0	21,0	0,0
Licences de télécommunication	0,1	0,1	0,0	Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	25,0	25,0	0,0
<b>DONS</b>	<b>321,7</b>	<b>363,2</b>	<b>41,5</b>	Bourses et pécules	69,4	69,4	0,0
Dons programmes	202,4	236,6	34,2	Transfert aux collectivités	28,5	28,5	0,0
dont AFD (C2D)	199,7	199,7	0,0	Soutien aux secteurs en difficulté	10,0	56,0	46,0
GVT Espagnol (PCD)	0,0	34,2	34,2	<i>Appuis à Air Côte d'Ivoire</i>		20,0	20,0
UE	2,6	2,6	0,0	<i>Appui aux acteurs de production de la farine de blé</i>		10,8	10,8
Dons projets	119,3	126,6	7,3	<i>Subvention Coton</i>		25,2	25,2
				<i>Appuis aux autres secteurs</i>		10,0	-10,0
				Autres transferts	325,3	364,0	38,7
				<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>3 107,0</b>	<b>3 595,4</b>	<b>488,4</b>
				- Trésor	1 431,0	1 453,9	22,9
				Projets C2D (AFD)	199,7	118,4	-81,4
				Projets PCD (Gvt espagnol)	0,0	34,2	34,2
				Construction Infrastructures Train Urbain d'Abidjan	31,5	31,5	0,0
				Investissement des collectivités	74,0	74,0	0,0
				Investissement CNS	135,0	135,0	0,0
				Fonds d'Etudes	15,0	5,1	-9,9
				Restructuration des banques	15,0	5,0	-10,0
				Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	3,8	3,8	0,0
				Couverture Maladie Universelle (CMU)	16,2	16,2	0,0
				Subvention FER	57,3	57,3	0,0
				Autres investissements	883,5	973,4	89,9
				- Financement extérieur des projets	1 676,1	2 141,6	465,5
				Emprunts-projets	1 556,7	2 015,0	458,2
				Dons-projets	119,3	126,6	7,3
<b>RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>5 015,0</b>	<b>5 393,9</b>	<b>378,9</b>	<b>CHARGES DE TRESORERIE</b>	<b>2 576,5</b>	<b>2 620,1</b>	<b>43,6</b>
Privatisation et ventes d'actifs	4,5	5,5	1,0	<b>Amortissement de la dette publique</b>	<b>2 576,5</b>	<b>2 620,1</b>	<b>43,6</b>
Transfert des entreprises/dette récrochée	29,2	29,2	0,0	Dette intérieure	1 486,5	1 547,8	61,2
Emprunts sur marchés monétaire et financier	3 104,6	2 426,3	-678,2	Dette extérieure	1 089,9	1 072,4	-17,6
dont Eurobonds	540,0	0,0	-540,0	<i>dont C2D</i>	199,7	199,7	
Emprunt MUFG		217,2	217,2				
Emprunts programmes	320,0	917,9	597,9				
FMI		603,8	603,8				
Banque Mondiale		180,8	180,8				
Banque Africaine de Développement		27,6	27,6				
AFD (Autre appui budgétaire)		105,7	105,7				
Autres	320,0	0,0	-320,0				
Emprunts-projets	1 556,7	2 015,0	458,2				
<b>RECETTES DES CST (Comptes d'affectation spéciale)</b>	<b>967,5</b>	<b>1 114,6</b>	<b>147,1</b>	<b>DEPENSES DES CST (Comptes d'affectation spéciale)</b>	<b>967,5</b>	<b>1 114,6</b>	<b>147,1</b>
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	7,8	7,8	0,0	Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	7,8	7,8	0,0
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	223,6	212,8	-10,7	Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	223,6	212,8	-10,7
Recettes affectées aux collectivités	191,5	169,2	-22,3	Recettes affectées aux collectivités	191,5	169,2	-22,3
TSU SIR	88,6	93,3	4,7	TSU SIR	88,6	93,3	4,7
Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	80,7	85,1	4,4	Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	80,7	85,1	4,4
Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	12,1	13,1	1,0	Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	12,1	13,1	1,0
Parafiscalité anacarde	24,5	24,5	0,0	Parafiscalité anacarde	24,5	24,5	0,0
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	10,2	10,9	0,7	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	10,2	10,9	0,7
Autres recettes affectées et parafiscalité	328,5	497,9	169,3	Autres recettes affectées et parafiscalité	328,5	497,9	169,3
<b>RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT</b>	<b>11 694,4</b>	<b>12 508,7</b>	<b>814,4</b>	<b>DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT</b>	<b>11 694,4</b>	<b>12 508,7</b>	<b>814,4</b>
PIB nominal	46 822,0	47 882,0		Masse salariale en % des recettes fiscales	35,6%	33,8%	
Pression fiscale	13,4%	13,9%					
Solde budgétaire	-4,8%	-5,2%					

## Annexe 2 : Evolution des prévisions de recettes fiscales 2023

Montants en milliards de FCFA

	Budget 2023		
	Initial	Collectif	Evolution
<b>RECETTES FISCALES BUDGETAIRES</b>	<b>5 282,1</b>	<b>5 492,2</b>	<b>210,2</b>
<i>dont recettes hors DUS</i>	4 804,0	5 005,1	201,1
<b><u>DGI</u></b>	<b><u>3 065,8</u></b>	<b><u>3 207,3</u></b>	<b><u>141,5</u></b>
<b>Impôts directs</b>	<b>1 733,8</b>	<b>1 713,5</b>	<b>-20,2</b>
Impôts sur bénéfices	816,4	837,0	20,7
- BIC hors pétrole	691,8	703,8	12,0
- BIC pétrole et gaz	78,8	77,4	-1,4
<i>dont gaz imputé</i>	49,7	49,7	0,0
- Taxe d'Etat de l'Entreprenant	8,3	14,2	5,9
- Impôt des microentreprises	12,9	17,1	4,2
- Prélèvement AIRSI	24,6	24,6	0,0
Impôts sur revenus et salaires ( <i>hors FDFP</i> )	716,8	709,0	-7,8
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	200,6	167,5	-33,1
<b>Impôts indirects</b>	<b>1 332,0</b>	<b>1 493,7</b>	<b>161,7</b>
TVA ( <i>hors part secteur électricité</i> )	672,5	833,8	161,3
TOB ( <i>ex TPS</i> )	110,0	110,4	0,4
Taxes sur boissons et tabacs	94,7	90,1	-4,6
Droits d'enregistrement et de timbre	249,8	244,7	-5,1
<i>dont enregistrement café cacao</i>	114,7	116,0	1,3
Patentes et Licences	18,8	17,8	-1,0
Taxe sur les télécommunications	74,4	71,3	-3,0
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	37,1	34,7	-2,4
Taxe ad valorem (secteur minier)	35,4	52,0	16,6
Taxe sur les produits cosmétiques	2,2	2,2	0,0
Accises et autres taxes indirectes ( <i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i> )	3,5	3,7	0,2
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	33,8	33,1	-0,7
<i>dont gaz imputé</i>	21,3	21,3	0,0
			n n
<b><u>TRESOR</u></b>	<b><u>12,6</u></b>	<b><u>12,6</u></b>	<b><u>0,0</u></b>
<b>Impôts directs</b>	<b>11,3</b>	<b>11,3</b>	<b>0,0</b>
Impôts sur revenus et salaires	11,3	11,3	0,0
<b>Impôts indirects</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>
Autres indirects	1,3	1,3	0,0
<b><u>DGD</u></b>	<b><u>2 203,7</u></b>	<b><u>2 272,4</u></b>	<b><u>68,7</u></b>
<b>Droits et taxes à l'importation</b>	<b>1 725,6</b>	<b>1 785,2</b>	<b>59,6</b>
Taxes sur produits pétroliers	280,3	313,0	32,6
Taxes hors produits pétroliers ( <i>hors SGS, PCS et PCC</i> )	1 445,3	1 472,2	27,0
<b>Taxes à l'exportation</b>	<b>478,1</b>	<b>487,2</b>	<b>9,1</b>
<b><u>REVENUS DU DOMAINE ET TAXES DOMANIALES</u></b>	<b><u>44,9</u></b>	<b><u>47,1</u></b>	<b><u>2,2</u></b>
<b><u>RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE</u></b>	<b><u>967,51</u></b>	<b><u>1 114,6</u></b>	<b><u>147,1</u></b>
FDFP	32,6	32,4	-0,2
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	66,9	86,0	19,1
FNAD	16,7	17,2	0,5
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED	10,2	10,9	0,7
Taxe /Sacs et Sachets en Matière Plastiques (TSSMP)-ANAGED		0,3	0,3
Taxe ad valorem (secteur minier)		9,0	9,0
TVA secteur électricité	41,0	38,3	-2,7
Taxe microentreprise affectée au FER	0,6	0,8	0,2
Vignettes et patentes Part FER	43,8	42,2	-1,6
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	153,5	144,2	-9,3
PCS, PCC, UA et SGS	140,4	148,3	7,9
Recettes affectées aux collectivités	191,5	169,2	-22,3
FIMR	7,8	7,8	0,0
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse	35,3	35,3	0,0
Fonds d'Investissement Agricole (2QC)	4,8	4,8	0,0
TSU SIR	88,6	93,3	4,7
Parafiscalité anacarde	24,5	24,5	0,0
Recettes de péage (FER)	25,7	25,7	0,0
Autres Taxes affectées	83,6	224,5	140,9
<i>dont péréquations (transport et produits)</i>		140,0	140,0
<b>TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)</b>	<b>6 292,5</b>	<b>6 646,1</b>	<b>353,6</b>

Source: DGTCP, DGI, DGD

## **Annexe 3 : Evolution des prévisions de recettes non fiscales 2023**

Montants en milliards de Franc CFA

	<b>Budget 2023</b>		
	<b>Initial</b>	<b>Collectif</b>	<b>Evolution</b>
<b>Recettes non fiscales du Trésor</b>	<b>63,1</b>	<b>97,6</b>	<b>34,5</b>
Dividendes PETROCI	7,7	7,7	0,0
Autres Dividendes	21,3	21,3	0,0
Recettes des services	34,1	68,6	34,5
<b>Revenus du domaine</b>	<b>44,9</b>	<b>47,1</b>	<b>2,2</b>
Redevance téléphonie cellulaire	0,1	0,1	0,0
<b>Total des recettes non fiscales</b>	<b>108,1</b>	<b>144,8</b>	<b>36,7</b>

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI



## Annexe 4 : Evolution du service prévisionnel de la dette publique 2023

Montants en milliards FCFA

CREANCIERS	2023						
	Prévisions initiales			Prévisions révisées			Evolution
	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total	
<b>DETTE INTERIEURE</b>	<b>1 486,5</b>	<b>592,2</b>	<b>2 078,7</b>	<b>1 547,7</b>	<b>579,9</b>	<b>2 127,7</b>	<b>49,0</b>
Banque centrale	0,0	6,7	6,7	0,0	6,7	6,7	0,0
Banques commerciales	128,9	46,5	175,3	108,7	59,3	168,0	-7,3
Titres publics	1 328,3	489,7	1 818,0	1 421,7	471,5	1 893,1	75,2
Bons du Trésor	150,0	17,9	167,9	240,7	17,9	258,6	90,7
Obligations du Trésor	518,7	153,1	671,8	521,3	134,9	656,2	-15,6
Emprunts obligataires	659,6	318,7	978,3	659,6	318,7	978,3	0,0
Entreprises	29,4	1,2	30,6	17,4	2,4	19,8	-10,7
Commissions et frais	0,0	48,1	48,1	0,0	39,9	39,9	-8,1
<b>DETTE EXTERIEURE</b>	<b>1 089,9</b>	<b>574,8</b>	<b>1 664,7</b>	<b>1 072,4</b>	<b>646,2</b>	<b>1 718,6</b>	<b>53,9</b>
Multilatéraux	299,1	68,6	367,7	317,7	72,0	389,7	22,0
Bilatéraux	298,2	48,5	346,7	292,2	52,5	344,6	-2,1
Club de Paris	225,1	6,5	231,5	227,1	8,7	235,8	4,3
<i>dont C2D et PCD</i>	199,7	0,0	199,7	199,7	0,0	199,7	0,0
Autres bilatéraux	73,2	42,0	115,2	65,1	43,8	108,8	-6,3
Créanciers privés	492,6	437,7	930,3	462,5	501,8	964,2	33,9
Eurobonds	32,5	342,6	375,1	35,5	313,3	348,7	-26,4
Autres créanciers privés	460,1	95,1	555,2	427,0	188,5	615,5	60,3
Commissions et frais	0,0	20,0	20,0	0,0	20,0	20,0	0,0
<b>TOTAL DETTE PUBLIQUE</b>	<b>2 576,5</b>	<b>1 167,0</b>	<b>3 743,4</b>	<b>2 620,1</b>	<b>1 226,2</b>	<b>3 846,3</b>	<b>102,8</b>